

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : Contextes particuliers d'intervention en physiothérapie respiratoire 2021-2022

Code : S.PH.SO370.2903.F.13 **Type de formation :** Bachelor Master MAS CAS Autre ...

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps Autre : Module bloc

2. Organisation

Crédits ECTS : 3 **Langue principale d'enseignement**
 Français Allemand Italien Anglais

3. Prérequis

Avoir validé le module ... Avoir suivi le module ... Pas de prérequis Autre : ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Objectifs généraux d'apprentissage

- Approfondir les connaissances en physiothérapie respiratoire dans les situations aigus et chroniques.
- Approfondir les connaissances en physiologie respiratoire dans des contextes particuliers (environnementaux et pathologiques).
- Adapter les techniques physiothérapeutiques en fonction du contexte.
- Initiations à certaines prises en charge spécifiques (pédiatrie, apnées du sommeil, syndrome d'hyperventilation, grands brûlés...).
- Participer à des ateliers pratiques.

Rôles et compétences visées

- A. **Rôle Expert** : compétences Ab1, Ab2, Ab3, Ab4
- B. **Rôle Communicateur -trice** : compétences Bb1, Bb2, Bb3, Bb4
- C. **Rôle Collaborateur -trice** : compétences Cb1, Cb2, Cb3, Cb4
- D. **Rôle Manager** : compétences Db1, Db2, Db3
- E. **Rôle Promoteur -trice de la santé** : compétences Eb1, Eb2, Eb3, Eb4
- F. **Rôle Apprenant-e et formateur -trice** : compétences Fb1, Fb2, Fb3, Fb4
- G. **Rôle professionnel-le** : compétences Gb1, Gb2, Gb3, Gb4

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Rappels anatomie et physiologie respiratoire
- Physiologie dans les situations particulières
- Empirisme et physiothérapie respiratoire
- Physiothérapie et le patient brûlé en réanimation
- Quizz sur la physiologie, physio-pathologie respiratoires et la physiothérapie respiratoire
- Examen clinique du patient en détresse respiratoire aiguë
- Mobilisation précoce
- Physiothérapie et syndrome d'hyperventilation
- Prise en charge des troubles respiratoires du sommeil
- Prise en charge des patients en situation aiguë (Simulation)
- Recherche en physiothérapie respiratoire (soins intensifs)
- Prise en charge respiratoire en pédiatrie

Modalités pédagogiques

- Cours magistraux
- Ateliers pratiques

- Cas cliniques
- Mannequin de simulation
- Visites de lieux de pratique

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Oral Ecrit Pratique Dossier

- **Modalités** : Questions à choix multiples
- **Date de l'examen ou du retour des travaux** : Semaine 28

Conditions de validation du module

Condition particulière liée à la présence :

- pas de condition particulière
- une présence minimale de 80% aux ... est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'évaluation. Si le seuil de ... périodes d'absence est dépassé, l'étudiant-e obtient la note F et est en répétition.

Le module est validé si la/les condition(s) cochée(s) ci-dessous est/sont remplie(s) :

- Note finale au moins égale à E
- Pas plus de ... d'épreuves inférieures à ...
- Autre condition : ...

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible Pas de remédiation Autre :

Remédiation

- **Modalité** : Evaluation complémentaire portant sur les insuffisances constatées, selon consignes transmises par écrit par le/la responsable de module.
- **Date** : Semaine 35
- **Conditions de validation du module** :
 - Le module est validé si la note de l'évaluation complémentaire est suffisante.
 - Les conditions de validation initiale s'appliquent (point 6.). Les notes de l'évaluation complémentaire remplacent les notes initialement insuffisantes pour le calcul de la note de validation du module.

Selon les art. 29 et 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, chaque module ne peut être répété qu'une seule fois.

Répétition

- **Modalités** : Réalisation d'un travail/projet individuel correspondant aux objectifs fixés et aux compétences visées dans le descriptif de module de l'année académique de la répétition, ou suivi du module en présentiel en fonction de la situation d'étudiant-e.
- **Délai** : En principe dans le semestre académique suivant, au plus tard dans l'année académique suivante.
- **Conditions de validation du module** : Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition.
La note obtenue après répétition est A à E (module validé) ou F (échec).
Selon l'art. 31 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, en cas d'échec, l'étudiant-e est en échec définitif pour ce module.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

- John B. West : physiologie respiratoire, 6ième édition, 2003 Maloine
- Noninvasive Ventilation: European Respiratory Society Monograph, Vol. 41, 2008 Edited by J-F. Muir, N. Ambrosino, and A.K. Simonds
- Kinésithérapie respiratoire Auteur : Gregory REYCHLER; Jean ROESELER, Pierre DELGUSTE Ed: ELSEVIER / MASSON 3ième éd.

10. Enseignant-e-s

- J.C. Borel, Physiothérapeute, responsable R&D Agir à Dom, Grenoble
- G. Reyhler, Physiothérapeute, Cliniques universitaires de Saint Luc, Bruxelles
- J. Roeseler, Physiothérapeute, Cliniques universitaires de Saint Luc, Bruxelles
- D. Thévoz, Physiothérapeute, Centre Hospitalier Universitaire Vaudois. Lausanne
- J-B. Michotte, Maître d'enseignement HES, HESAV, Lausanne

- A. Nicolet, Physiothérapeute, Centre Hospitalier Universitaires Vaudois, Lausanne
- F. Büla , Physiothérapeute, Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, Lausanne
- S. Vaudan, Physiothérapeute, Hôpital Riviera-Chablais, Monthey

Nom du responsable de module : Jean-Bernard Michotte

Descriptif validé le : 20.07.2021

Par : MTR